

La recherche peut-elle être financée par l'industrie des JAH (et des paris sportifs) ?

Christian BEN LAKHDAR
Université de Lille LEM UMR 9221 CNRS

Respadd
Paris, 28 mai 2024

Pourquoi ?

- Toujours une **suspicion d'influence** sur les méthodes, les résultats, les interprétations.
- La Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS, article 5.3

Article 5

Obligations générales

3. En définissant et en appliquant leurs politiques de santé publique en matière de lutte antitabac, les Parties veillent à ce que ces politiques ne soient pas influencées par les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac, conformément à la législation nationale.

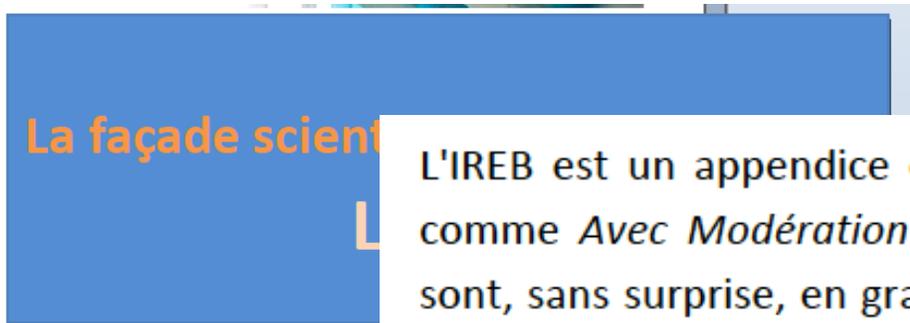


F C T C

CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

Pourquoi ?

- Toujours une **suspicion d'influence** sur les méthodes, les résultats, les interprétations.
- IREB : Institut de REcherches scientifiques sur les Boissons (1971-2015)
- FRA : Fondation pour la Recherche en Alcoologie (2015-2019)



L'IREB est un appendice du lobby de l'alcool sur le champ scientifique, tout comme *Avec Modération* ! l'est sur le champ de la prévention. Ses parrains sont, sans surprise, en grande partie les mêmes. Le but est de contester et de délégitimer les recherches et les actions des acteurs de santé.



N°7

2015

Alain RIGAUD
Bernard BASSET
Franck LECAS

Pourquoi ?

- Toujours une **suspicion d'influence** sur les méthodes, les résultats, les interprétations.
- En 2015, L'IRESP saisit le **comité d'éthique de l'Inserm** sur la question de la participation de deux opérateurs de jeux à un appel à projets de l'IRESP.
- La **FDJ** et le **PMU** souhaitent participer au financement de cet AAP.
- C'est l'**Observatoire Des Jeux** qui avait initié ce rapprochement.

Pourquoi ?

- Toujours une **suspicion d'influence** sur les méthodes, les résultats, les interprétations.
- La réponse du Comité d'Éthique est : **NON**
- Du fait :
 - Des **liens d'intérêts** qui pourraient exister
 - De l'utilisation de **l'image** de l'IRESP/INSERM qui pourrait être faite
- A moins que :
 - Les financements soient **pérennes**
 - Et passent par la **création** d'un fonds (type fonds de lutte contre les addictions)

Pourquoi ?

- Toujours une **suspicion d'influence** sur les méthodes, les résultats, les interprétations.
- Evidemment aussi :
 - L'agro-alimentaire
 - La pharmacie
 - L'industrie cannabique...
- Pour servir des intérêts particuliers **au détriment** de l'intérêt général (et de la santé publique).

Que dit la littérature ?

- Robert Ladouceur, professeur émérite de l'Université de Laval, psychologue
- Revue des travaux publiés entre 1962 et 2015 dans des revues à comité de lecture dans le domaine du jeu (gambling) responsable.
- 29 études identifiées correspondant à différents critères de qualité.
- Existent-ils des associations (corrélations) entre les caractéristiques de ces travaux et leurs sources de financement ?
- Les sources de financement **influencent-elles** les sujets ou la rigueur scientifique des études sur le RG ?

Que dit la littérature ?

- Les sources de financement sont :
 - Publiques (fédérales, centrales, locales)
 - Non-profit (NCRG devenu le ICRG américain par exemple) ou centre de recherche indépendant (Gambling Research Exchange Ontario)
 - Industrie
 - Agence de santé publique (OMS)
 - Manquantes

Que dit la littérature ?

- Les caractéristiques relevées sont :
 - Le type de RG : auto-exclusion, messages pop-up, pré-engagement...
 - La présence d'un groupe de contrôle
 - Utilisation d'une échelle de mesure
 - Inclusion de mesures répétées
 - La source de publication
 - Le nombre de critères validés dans une méta-analyse antérieure
 - Source de financement secondaire (pour celles indiquant plusieurs sources de financement)
 - Année de publication

Que dit la littérature ?

- Résultats :
 - **Rien**
 - **Nada**
 - **Nothing**
- Aucune différence significative !
- Il n'y a pas d'associations (corrélations) entre les caractéristiques de ces travaux et leurs sources de financement.

Que dit la littérature ?

- Les auteurs de conclure que ceux qui suggèrent qu'aucun chercheur ne devrait accepter des financements de l'industrie ne fondent leur recommandation sur aucune preuve empirique.
- Toutefois, l'absence de différences statistiques ne signifient pas qu'il n'y a potentiellement pas de facteurs biaisant les recherches ou les interprétations des résultats.
 - Taille de l'échantillon très petite
 - Autres sources de « bruit »...
- **30% des études ne précisent pas leur source de financement...**

Que dit la littérature ?

- Dans un autre papier de quasiment la même équipe.
- Leur objectif est de discuter de « **l'éthique** » des financements publics de la recherche en matière de JAH.
 - Les intérêts des gouvernements/Etats en matière de JAH **ne garantissent pas** l'intégrité des recherches financées.
- Article moins intéressant mais qui conduit à **se questionner**.

Que dit la littérature ?

Conflict of interest We do not believe any of these funding sources constitute a conflict of interest for this project; however, we want to fully disclose our funding sources. During the preparation of this manuscript, Robert Ladouceur has received funding over the last few years for consultancies, book royalties, honoraria for conference presentations, and to cover travel expenses including from La Loterie Romande (Switzerland), Club NSW (Australia), Comelot (UK), La Française des Jeux (France), Loto-Québec (Québec, Canada), National Lottery (Belgium). He is a member of the Independent Assessment Panel of the World Lottery Association. Paige Shaffer obtained travel reimbursement and consulting fees from Laval University. During the last year, Paige also received honoraria and travel reimbursement from the National Center for Responsible Gambling. Alex Blaszczynski has received direct and indirect funding over the last few years for research projects, consultancies, book royalties, honoraria for conference presentations, and to cover travel expenses including from La Loterie Romande (Switzerland), Svenska Spel (Sweden), Club NSW (Australia), Comelot (UK), La Française des Jeux (France), Loto-Québec (Québec, Canada), Casino Austria, National Lottery (Belgium), Sportsbet, Aristocrat Leisure Industries, Victorian Responsible Gambling Foundation, Gambling Research Exchange Ontario, Responsible Gambling Trust (GambleAware), Manitoba Gambling Research Program, NSW Office of Liquor, Gaming, and Racing, Gambling Research Australia, National Association for Gambling Studies, National Council on Problem Gambling, and Le Comité d'organisation Congrès international sur les troubles addictifs. He receives funding from the Routledge Group in his role as Editor-in-Chief for International Gambling Studies. All professional dealings have been conducted with the aim of enhancing responsible gambling and harm minimisation policies and practices, training counsellors in the treatment interventions, and advancing our understanding of the psychology of gambling. Howard Shaffer received funding from a variety of sources, including the Foundation for Advancing Alcohol Responsibility, The Healing Lodge of the Seven Nations via the National Institutes of Health (NIH) and Indian Health Services (IHS), the Integrated Centre on Addiction Prevention and Treatment of the Tung Wah Group of Hospitals—which receives funding from The Hong Kong Jockey Club Charities Trust, DraftKings, the Massachusetts Gaming Commission, and the Massachusetts Department of Public Health. In addition, during approximately the past 5 years, Shaffer or the Division on Addiction received funding from National Center for Responsible Gambling, National Institutes of Health, the Alcohol Beverage Management Research Fund, the Danish Council for Independent Research, Heineken USA, Inc., bwin.party, St. Francis House, the State of Florida (i.e., as a subcontract to Spectrum Gaming Group), the Massachusetts Residential Substance Abuse Treatment for State Prisoners Grant Program (i.e., as a subcontracted evaluator for Worcester House of Corrections), and the Massachusetts Juvenile Accountability Block Grant Program—as a sub-contracted evaluator for Cambridge Police Department). Shaffer also has received speaker honoraria and compensation for consultation from the American Psychological Association, Las Vegas Sands Corp., Davies Ward Phillips and Vineberg, LLP, Freshfields Bruckhaus Deringer, LLP, and from the Dunes of Easthampton, a residential addiction treatment program, for serving as a consultant. Regarding this project, he received reimbursement from Laval University for travel expenses, but no honorarium associated with the international group on responsible gambling.

Conflict of interest Peter Collins is retired and receives no funding for gambling-related research. As Director of the Centre for the Study of Gambling at the University of Salford, UK, (Retired 2010) his work was funded by the UK casino and betting industries. As Executive Director of the South African Responsible Gambling Foundation (Retired 2013) his work was funded by the South African gambling industries. Howard J. Shaffer received funding from a variety of sources, including the Foundation for Advancing Alcohol Responsibility, The Healing Lodge of the Seven Nations via the National Institutes of Health (NIH) and Indian Health Services (IHS), the Integrated Centre on Addiction Prevention and Treatment of the Tung Wah Group of Hospitals—which receives funding from The Hong Kong Jockey Club Charities Trust, DraftKings, the Massachusetts Gaming Commission, and the Massachusetts Department of Public Health. In addition, during ap

proximately the past 5 years, Shaffer or the Division on Addiction received funding from National Center for Responsible Gambling, National Institutes of Health, the Alcohol Beverage Management Research Fund, the Danish Council for Independent Research, Heineken USA, Inc., bwin.party, St. Francis House, the State of Florida (i.e., as a subcontract to Spectrum Gaming Group), the Massachusetts Residential Substance Abuse Treatment for State Prisoners Grant Program (i.e., as a subcontracted evaluator for Worcester House of Corrections), and the Massachusetts Juvenile Accountability Block Grant Program—as a sub-contracted evaluator for Cambridge Police Department). Dr. Shaffer also has received speaker honoraria and compensation for consultation from the American Psychological Association, Las Vegas Sands Corp., Davies Ward Phillips and Vineberg, LLP, Freshfields Bruckhaus Deringer, LLP, the New England School of Addiction, and from the Dunes of Easthampton, a residential addiction treatment program, for serving as a consultant. Regarding this project, he received reimbursement from Laval University for travel expenses, but no honorarium associated with the international group on responsible gambling. Robert Ladouceur: During the preparation of this manuscript, Robert Ladouceur has received funding over the last few years for consultancies, book royalties, honoraria for conference presentations, and to cover travel expenses including from La Loterie Romande (Switzerland), Club NSW (Australia), Comelot (UK), La Française des Jeux (France), Loto-Québec (Québec, Canada), National Lottery (Belgium). He is a member of the Independent Assessment Panel of the World Lottery Association. Alex Blaszczynski has received direct and indirect funding over the last few years for research projects, consultancies, book royalties, honoraria for conference presentations, and to cover travel expenses including from La Loterie Romande (Switzerland), Svenska Spel (Sweden), Club NSW (Australia), Comelot (UK), La Française des Jeux (France), Loto-Québec (Québec, Canada), Casino Austria, National Lottery (Belgium), Sportsbet, Aristocrat Leisure Industries, Victorian Responsible Gambling Foundation, Gambling Research Exchange Ontario, Responsible Gambling Trust (GambleAware), Manitoba Gambling Research Program, NSW Office of Liquor, Gaming, and Racing, Gambling Research Australia, National Association for Gambling Studies, National Council on Problem Gambling, and Le Comité d'organisation Congrès international sur les troubles addictifs. He receives funding from the Routledge Group in his role as Editor-in-Chief for International Gambling Studies. All professional dealings have been conducted with the aim of enhancing responsible gambling and harm minimisation policies and practices, training counsellors in the treatment interventions, and advancing our understanding of the psychology of gambling. Author 4 does not believe any of these funding sources constitute a conflict of interest for this project; however, we want to fully disclose our funding sources. Davis Fong received funding from the University of Macau and Macau SAR government (China).

Quelle est la situation française ?

- Le fond de lutte contre les addictions (Art. L137-27 du CSS), attribué à la CNAMTS, via l'IRESP et l'INCA, finance, entre autres, des recherches sur les JAH.

Dans ce contexte, et en lien notamment avec la Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027, l'INCa et l'IReSP renouvellent leur appel à projets (AAP) de recherche portant sur **les conduites addictives, incluant la consommation et la polyconsommation de drogues licites ou illicites et les comportements à pouvoir addictif**, qu'ils fassent partie d'un consensus scientifique (jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo), ou soient encore peu documentés (écran, achats compulsifs, troubles du comportement alimentaire, sexuel, au sport, au travail, etc.).

Conduites Addictives et Drogues (CAD) :

**Prévention, Mécanismes, Repérage et
Accompagnement**

CAD24

Quelle est la situation française ?

- L'ANJ et l'OFDT

Cour des comptes



ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD : UN SECTEUR EN MUTATION, DES ENJEUX DE RÉGULATION

Rapport public thématique

Septembre 2023

L'ANJ et l'OFDT ont conclu en mai 2020 une convention de coopération visant à produire des connaissances scientifiques, favoriser la recherche et diffuser des publications relatives à l'addiction au jeu. La convention réitère aussi l'obligation, imposée en 2010 à la FDJ et au PMU, d'affecter 0,002 % des mises au financement de telles études scientifiques. L'ANJ vérifie le respect de cet engagement et l'OFDT valide la programmation scientifique proposée par les deux opérateurs.

Dans ce contexte, l'ANJ a pris diverses initiatives⁴⁷ et a engagé des réflexions sur un projet de centre de ressources. Elle envisage d'appeler les autres opérateurs en ligne, les casinos et les clubs de jeux à contribuer également à la production scientifique à hauteur de 0,002 % du montant des mises. Ce mode de financement pourrait soutenir une programmation scientifique couvrant, dans des proportions à déterminer, les questions économiques, scientifiques et techniques, sociologiques, juridiques et fiscales en lien avec les jeux. L'ANJ serait la première utilisatrice de cette expertise, qui devrait être aussi mise à la disposition des administrations concernées pour éviter les redondances inutiles. Il conviendrait par ailleurs de définir son articulation avec les informations administratives, financières et statistiques par ailleurs recueillies et conservées par l'Autorité dans l'exercice de ses fonctions.

Quelle est la situation française ?

- Fondation Bordeaux Université

Chaire Régulation des jeux d'argent et de hasard

Forts d'une solide expertise dans le domaine de la réglementation des jeux, les chercheurs de l'ILD, du CRDEI et du Forum Montesquieu ont lancé un vaste programme d'actions multidisciplinaire sur 3 ans en collaboration avec les entreprises du secteur et la Fondation. L'objectif est de faire du site bordelais le pôle central de la réflexion sur la régulation appliquée aux jeux d'argent et de hasard.



Mécènes : Autorité Nationale des Jeux,
Betcllic Group, La Française des Jeux,
La Marocaine des Jeux et des Sports,
Zeturf

Etablissement : université de Bordeaux

“ Les universités
doivent être ouvertes
sur le monde

avec des compétences pointues
et coopérant activement
avec les entreprises. ”

Jean René FOURTOU

Président d'honneur de l'Assemblée des Fondateurs
de la Fondation Bordeaux Université et ancien Président
du conseil de surveillance de Vivendi



Quelle est la situation française ?

- Fondation Bordeaux Université

Le projet

Renforcer l'expertise du pôle universitaire bordelais en matière de régulation des jeux et proposer de nouvelles pistes d'évolutions pour ce secteur d'activité

Depuis plusieurs années, l'**université de Bordeaux**, en lien étroit avec l'**Institut Léon Duguit (EA 7439)** et le **Forum Montesquieu**, a développé d'importantes compétences sur la question de l'encadrement juridique du secteur des jeux.

Elle entend aujourd'hui initier de nouvelles activités de recherche et de formation, en lien avec les acteurs économiques et les institutions publiques, pour **renforcer la connaissance de ce domaine spécifique et construire un véritable espace de réflexion** permettant d'apporter des réponses à ses principaux enjeux.

Mise en place en 2018, la chaire « Régulation des jeux » rassemble chercheurs de l'université de Bordeaux et acteurs majeurs du secteur : l'Autorité nationale des jeux (ANJ), Betclik group, la Française des Jeux, le groupe Barrière, la Marocaine des jeux et des sports (MDJS) et ZEturf.

université
de **BORDEAUX**

ANJ
AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX

betclik
group

B
BARRIÈRE

FDJ

MDJS
LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

ZEturf

Quelle est la situation française ?

- Fon **À la une**

01/06/2022

Les actes du colloque sur la réforme publiés

Dans un contexte marqué par plusieurs évolutions importantes, la **chaire « Régulation des jeux »** a organisé, à la Maison de la Radio à Paris, le **colloque « La réforme 2019/2020 de la régulation des jeux d'argent et de hasard – Panorama et perspectives »**, les 21 et 23 octobre 2020. A travers séances plénières et tables rondes, les participants, praticiens et universitaires, ont analysé la refonte de l'organisation et des modalités de régulation du secteur, notamment en ce qui concerne la transformation de l'autorité de régulation ou l'encadrement des formes de jeux tel qu'il ressort de cette réforme.

Les **actes de ce colloque viennent de paraître sous la forme d'un ouvrage collectif**. Publié aux éditions LexisNexis, cet ouvrage intitulé « **La réforme du droit de la régulation des jeux** » s'appuie sur les contributions de : Morgane AUSTRUY (Autorité nationale des jeux), Isabelle FALQUE-PIERROTIN (Autorité nationale des jeux), Olga GIVERNET (députée à l'Assemblée nationale), Pascale IDOUX (Université de Montpellier), Olivier JAPIOT (Conseiller d'État), Sébastien MARTIN (université de Bordeaux), Francesco MARTUCCI (Université Paris 2 Panthéon Assas), Sophie NICINSKI (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), Valérie PEANO (avocate au Barreau de Rome – Italie) et de Jean-Baptiste VILA (université de Bordeaux).

[Plus d'infos sur le site de l'éditeur](#)



Quelle est la situation française ?

- Le GIS « Jeu » **Origine et mission du GIS Jeu et Sociétés**



Né en 2013, le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Jeu et Sociétés » regroupe des enseignant·e·s, des enseignant·e·s-chercheur·e·s et des chercheur·e·s issus de quatre universités : Université Paris Cité, l'Université Sorbonne Paris Nord, l'Université Paris Nanterre et Sorbonne Université. Leur dénominateur commun ? Tou·te·s sont spécialistes des questions liées au jeu dans des approches pluridisciplinaires en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS).

L'ambition du GIS est de fédérer des chercheurs sur le thème du jeu, de permettre en toute indépendance un partage d'informations auprès des acteurs académiques, de rendre accessibles leurs travaux, afin qu'ils favorisent un débat public éclairé sur le phénomène social du jeu et du jeu d'argent en particulier.

Notre GIS bénéficie d'une dotation de la Française des Jeux, dans le cadre de son programme Jeu Responsable, à hauteur de 540 000 euros, répartis sur 3 ans. La dotation a été renouvelée pour la période 2023-2025.

Le GIS «Jeu et Sociétés» est rattaché administrativement à la [Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales \(DRED\) de l'Université Paris Nanterre](#) et accueilli dans les locaux de l'[Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux \(IRIS / UMR 8156 – CNRS – Inserm – EHESS - Université Sorbonne Paris Nord\)](#) à [Campus Condorcet](#) (Aubervilliers).

Quelle est la situation française ?

- L'Association de Dotation de Rec

Nos engagements et nos valeurs

Créé en novembre 2022, le Fonds de Dotation de Recherche et de Prévention sur les Excès du Jeu (FD-RPEJ) est un outil de financement au service du mécénat, des Grands Gagnants, des Grands Donateurs, des subventionneurs. Il perçoit des financements et des subventions publics et privés qu'il capitalise dans les activités de l'Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu (ARPEJ).

Le Fonds de Dotation RPEJ a pour objectifs de :

- Faire émerger des outils ou programmes innovants pour répondre aux risques liés à la pratique des jeux ;
- Favoriser des projets multi partenariaux sur la recherche ;
- Contribuer à la prévention et de bonnes pratiques sur la thématique des jeux ;
- Évaluer les programmes et méthodes mis à disposition ;
- Faire développer des réponses d'aide et d'accompagnement en ligne.

ÈJ) et son Fonds de

Quelle est la situation française ?

- L'Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu (ARPEJ) et son Fonds de Dotation de Recherche et de Prévention sur les Excès du Jeu.

Entretien — FDJ se mobilise depuis plus de vingt ans pour le jeu responsable, une notion désormais inscrite dans sa raison d'être. Explications par Charles Lantieri, Directeur général délégué du Groupe.

« **Le jeu responsable** est essentiel à la soutenabilité de notre modèle »

relatives que cela peut avoir... nous mettons aussi des campagnes de communication spécifiques sur ce sujet. Nous soutenons aussi les initiatives de prévention telles que celle menée par l'Arpej (Association de recherche et de prévention des excès du jeu) dans les lycées. Par ailleurs, des « visites mystères » sont régulièrement organisées dans notre réseau de points de vente pour s'assurer que l'interdiction de vente aux mineurs est bien respectée. Si cela est

Quelle est la situation française ?

- Université de Lille, LEM UMR 9221 CNRS
- Ma collègue, la Professeure **Sophie Massin**, a développé une expertise dans l'évaluation des surplus économiques issus des JAH.
 - Surplus du consommateur : **Bien-être** retiré des gains et des pertes
 - Surplus du producteur : le **CA**
 - Surplus de l'acteur public : les revenus provenant des **taxes**
- Grosso modo : **le surplus social est négatif.**
- Mais : de grosses **différences** entre les types de jeux :
 - Le surplus social est **négatif** pour le poker et les paris sportifs.
 - Le surplus social est **positif** pour les loteries et les jeux à gratter.

Quelle est la situation française ?

- Université de Lille, LEM UMR 9221 CNRS
- Certainement du fait de ces résultats :
- La loterie **belge**
- Différentes loteries européennes (Norvège, Espagne...)
- Aimeraient **disposer** de ces mêmes estimations de surplus.
- Il serait effectivement **intéressant** de dupliquer la méthode pour confronter le cas français...
- **Comment faire pour « éviter » l'écueil de la consultation ?**

Quelle est la situation française ?

- Université de Lille, LEM UMR 9221 CNRS
- En concertation avec le comité de direction de notre laboratoire.
- Il a été convenu :
 - Les financements sont alloués à l'université.
 - Nos services juridiques établissent le **contrat de consortium**. Il garantit l'indépendance de l'équipe de recherche, la propriété intellectuelle des travaux.
 - Un **conseil scientifique externe** est mis en place :
 - 1 ou 2 chercheurs proposés par la loterie nationale
 - 3 chercheurs sollicités par Sophie Massin (2 collègues de Paris 13 et moi-même).

Que conclure ?

- Depuis 2010, ouverture et libéralisation du secteur des JAH.
- Depuis 2019, loi PACTE, privatisation FDJ.
- Un besoin de connaissances et d'évaluation des outils de RDR, prévention, et des prises en charge accru certainement.
- Grâce à une **recherche indépendante** ne servant ni les intérêts des uns ou des autres.
- **Besoin d'un cadre**, de clarifications sur qui finance quoi, comment, à hauteur de combien pour quelle recherche...

La recherche peut-elle être financée par l'industrie des JAH (et des paris sportifs) ?

Christian BEN LAKHDAR
Université de Lille LEM UMR 9221 CNRS

Respadd
Paris, 28 mai 2024